



Enquête auprès des responsables du crédit

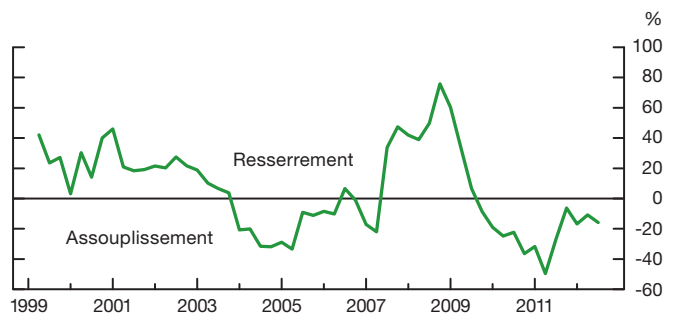
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada Résultats de l'enquête du 3^e trimestre de 2012 | Vol. 5.3 | 15 octobre 2012

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au troisième trimestre de 2012.

- Les résultats de l'enquête montrent que l'assouplissement des conditions générales du crédit s'est poursuivi au troisième trimestre de l'année (**Graphique 1**). Ce relâchement concerne les aspects tant tarifaire que non tarifaire des prêts aux entreprises (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- Les réponses des responsables du crédit révèlent que les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ont continué de s'assouplir pour toutes les catégories d'emprunteurs. Toutefois, le relâchement est plus marqué dans le cas des grandes sociétés et des petites entreprises, pour qui les conditions générales du crédit se sont allégées pour un treizième et un huitième trimestre d'affilée, respectivement. Pour ce qui est des sociétés commerciales, les conditions se sont assouplies pour un dixième trimestre de suite.
- Les responsables du crédit sont encore d'avis que l'allègement tient surtout à la concurrence que se livrent les établissements prêteurs entre eux et à celle exercée par les marchés de capitaux.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises est légèrement positif au troisième trimestre, ce qui est principalement attribuable à un accroissement des besoins courants de financement.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes ont continué de s'assouplir...

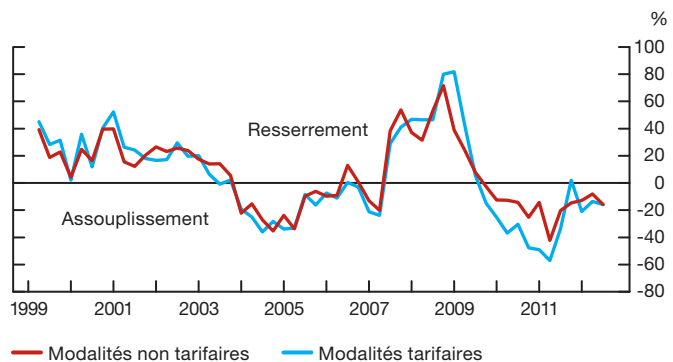
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 17 et le 21 septembre 2012. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.